

4. LE SYSTEME SCOLAIRE MEXICAIN

Le système scolaire mexicain, y compris le secteur de l'enseignement général et celui de l'enseignement technique, est supervisé par le Secrétariat à l'Éducation publique. A l'intérieur de chaque niveau, les écoles et les universités peuvent être sous le contrôle fédéral, c'est-à-dire directement financées et supervisées par le gouvernement fédéral; sous le contrôle de l'État ou un contrôle autonome, c'est-à-dire financées par l'État ou le gouvernement central, mais autonomes quant à la prise des décisions de caractère interne, et sous contrôle privé. Comme on l'a expliqué dans la section consacrée aux données générales, le secteur de l'enseignement général s'étend de la maternelle (préscolaire) à l'université. Durant le cycle scolaire 1989-1990, 25,9 millions d'élèves au total étaient inscrits dans les établissements d'enseignement général et ceux de l'enseignement technique. Le tableau qui suit indique le nombre des élèves et des écoles par niveau à l'intérieur du secteur de l'enseignement général: